

Plage de Saint-Michel

Commune de Piriac-sur-Mer

44 - Loire-Atlantique



Caractéristique de la zone de baignade



- **Baignade surveillée** : du 1^{er} juillet au 31 août 2022
- **Horaires de surveillance**: 12h 30 - 19h00
- **Observations ponctuelles** : algues vertes, microalgues, méduses
- **Autres usages** : activités nautiques, pêche à pied
- **Responsable de la baignade** : Maire du Piriac/Mer



- ◆ Accès
- Affichages
- Emissaire d'eaux pluviales
- Parking
- WC Sanitaires
- ☒ Poste de secours

Historique de la qualité des eaux de baignade



Episodes de pollution bactériologique (2018-2021) :

02/07/20 - cause identifiée

- ★★★★ Excellente
- ★★★ Bonne
- ★ Suffisante
- Insuffisante

Le contrôle de la qualité microbiologique des eaux de baignade porte sur deux germes bactériens, *Escherichia coli* et *entérocoques intestinaux*. Leur présence au-delà des limites sanitaires autorisées traduit une contamination de l'eau pouvant occasionner des gastro-entérites, otites, infections oculaires ou cutanées.

Inventaire des risques de pollutions, actions et mesures de gestion

Inventaire des sources de pollution potentielles	Risque
Rejets d'eaux pluviales polluées	Moyen
Casse sur le réseau d'eaux usées	Faible
Incivilités (déjections canines sur voirie et plage; déversements eaux grises/noires des bateaux)	Faible

→ Actions curatives

- Contrôle et mise en conformité des branchements d'eaux usées
- Veiller au bon fonctionnement des installations d'eaux usées et d'eaux pluviales

→ Actions préventives

- Suivi de la qualité des eaux pluviales aux exutoires
- Alertes météo et autosurveillance de la qualité de l'eau en complément des contrôles officiels
- Sensibilisation des habitants et touristes



Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- en mairie de Piriac-sur-Mer
02 40 23 50 19

- à l'Agence régionale de santé Pays de la Loire
ARS-PDL-SE-EAUX-LOISIRS@ars.sante.fr
<http://baignades.sante.gouv.fr/>

